

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00253

Numéro SIREN : 800 715 906

Nom ou dénomination : 2 AB

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000158

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/000158**
n°de gestion : **2014B00253**
n°SIREN : **800 715 906 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 08/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2 AB - Société à responsabilité limitée
45 rue de la Chaux 42160 Andrezieux-bouthéon -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



735411

Désignation de l'entreprise		SARL 2 AB		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		45 RUE DE LA CHAUX		42160 ANDREZIEUX BOUTHEON	
Numéro SIRET *		8 0 0 7 1 5 9 0 6 0 0 0 2 3			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 1 9	
				Exercice N-1 clos le 3 0 0 6 2 0 1 8	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	210	016	210
	Immobilisations corporelles *	028	6 882	030	909
	Immobilisations financières * (1)	040	635 020	042	635 020
Total I (5)		044	642 112	048	909
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	068	127 462	070	127 462
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	330 561	074	330 561
	Valeurs mobilières de placement	080	329 580	082	329 580
	Disponibilités	084	108 011	086	108 011
	Charges constatées d'avance *	092	10 481	094	10 481
	Total II	096	906 094	098	906 094
Total général (I+II)		110	1 548 206	112	909
PASSIF				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	600 000	120	5 000
	Ecart de réévaluation	124		124	
	Réserve légale	126	500	126	500
	Réserves réglementées *	130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	37 869	132	397 231
	Report à nouveau	134		134	
	Résultat de l'exercice	136	656 661	136	235 638
	Provisions réglementées	140		140	
	Total I	142	1 295 030	142	638 369
	Total II	154		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	10 704	156	70 604
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	17 890	166	23 187
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	22	172	314 497
	Produits constatés d'avance	174		174	
	Total III	176	252 266	176	408 288
Total général (I + II + III)		180	1 547 297	180	1 046 657
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	325 722	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 2 AB

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 0 0 6 2 0 1 9
Exercice N-1 clos le 13 0 0 6 2 0 1 8

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	493 375	360 917
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	4 181	6 299
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	497 556	367 216
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	6 917	5 125
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail :			242	88 541	61 726
		- mobilier					
		- immobilier					
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE) *	243	1 010	244	24 394	24 486
	Rémunérations du personnel *				250	243 447	273 247
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1 022	
	Dotations aux amortissements *				254	635	154
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	1	2
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	364 957	364 739
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	132 599	2 478
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	235 907	238 627
	Produits exceptionnels			(IV)	290	500 038	
	Charges financières			(V)	294	425	2 122
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	160 180	317
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	51 277	3 028
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	656 661	235 638
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	656 661	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 1 de la notice 2033.not)				324	51 277	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	53 090	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		
	Divers (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	200 831	354
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	200 831	372

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 547 296.75 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 493 375.00 Euros et dégageant un bénéfice de 656 661.35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Plusieurs faits marquants lors de cet exercice :

- Une augmentation de capital de 595 K€ par incorporation de réserves a été décidée lors de l'AGE du 17/12/2018, portant le capital social à 600 K€.
- Le siège social a de surcroît été transféré au 45 rue de la Chaux - 42 160 ANDREZIEUX-BOUTHEON, suite à cette même AGE. Cette adresse est celle des nouveaux locaux de la société depuis novembre 2018.
- Le 30/07/2018, cession des parts de la SARL NOE (40%) par compensation de créances avec MTI, qui cède également sa participation dans JULIETTE (40%) pour un prix de 500 000 €. 2AB détient désormais 100 % du capital de JULIETTE.
- Le 30/07/2018 également, achat de 50 % des parts de la SCI MAEVA pour 24 K€.
- En novembre 2018, notre société souscrit au capital de la société CAMILLE pour un montant de 50 000 €, représentant la totalité de son capital.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Souscription au capital de la société CILAOS en 07/2019 pour 22.5 K€, soit 50 % de son capital.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			210
Installations générales agencements aménagements divers			5 186
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	770		926
TOTAL	770		6 112
Autres participations	220 000		574 000
Prêts, autres immobilisations financières			1 020
TOTAL	220 000		575 020
TOTAL GENERAL	220 770		581 342

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			210	210
Installations générales agencements aménagements divers			5 186	5 186
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 696	1 696
TOTAL			6 882	6 882
Autres participations		160 000	634 000	634 000
Prêts, autres immobilisations financières			1 020	1 020
TOTAL		160 000	635 020	635 020
TOTAL GENERAL		160 000	642 112	642 112

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		373		373
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	274	262		536
TOTAL	274	635		909
TOTAL GENERAL	274	635		909

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	373				
Matériel de bureau informatique mobilier	262				
TOTAL	635				
TOTAL GENERAL	635				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 020	1 020	
Autres créances clients	127 462	127 462	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 719	4 719	
Groupe et associés	325 722	325 722	
Débiteurs divers	120	120	
Charges constatées d'avance	10 481	10 481	
TOTAL	469 523	469 523	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	18 189		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	18 189		

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	92	92		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	10 612	4 469	6 143	
Fournisseurs et comptes rattachés	17 890	17 890		
Personnel et comptes rattachés	72 386	72 386		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	80 323	80 323		
Impôts sur les bénéfices	46 902	46 902		
Taxe sur la valeur ajoutée	22 029	22 029		
Autres impôts taxes et assimilés	1 108	1 108		
Groupe et associés	22	22		
Autres dettes	904	904		
TOTAL	252 266	246 124	6 143	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	59 836			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts	10.0000	500			500
Parts	10.0000		59 500		59 500

Augmentation de capital de 595 K€ suite à l'AGE du 17/12/2018 par incorporation de réserves. Cette augmentation de capital est réalisée par la création de 59 500 parts sociales nouvelles de 10 € chacune.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations agencement	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	64 464
Disponibilités	807
Total	65 271

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	92
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 240
Dettes fiscales et sociales	149 661
Autres dettes	904
Total	152 897

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 481
Total	10 481

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Production vendue de services	493 375
Total	493 375

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	493 375
Total	493 375

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	425	235 906
Dont entreprises liées		230 493

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	368 080	51 277
Résultat exceptionnel (hors participation)	339 858	
Résultat comptable (hors participation)	707 938	51 277

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		30 000
Nantissement parts JULIETTE	30 000	
Total (1)		30 000

Engagements reçus

Mr Antoine BARTHELEMY	22 400
Mme Alexandra BONNASSIEUX	22 400
Total	44 800

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- JULIETTE	835 955	100.00	304 630
- CAMILLE		100.00	
- MAEVA	18 429	50	5 724
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Intérêts/remboursement de prêt	38	77100000
- Cession parts NOE	500 000	77560000
Total	500 038	
Charges exceptionnelles		
- Amendes code de la route	180	67120000
- Cession parts NOE	160 000	67560000
Total	160 180	

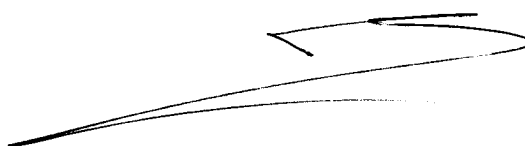
ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Le 07/10/2019
BARTHELEMY ANTOINE CO-GERANT



2AB

Société à Responsabilité Limitée, au capital de 600.000 euros
Siège social : 45 Rue de la Chaux
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON
800 715 906 RCS SAINT-ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 DECEMBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à **656.661,35 euros** de la manière suivante :

– Virement aux associés, à titre de dividendes	
Soit la somme de	60.000,00 €
– Virement au compte « RESERVE LEGALE »	
Soit la somme de	32 833,07 €
– Virement, en totalité, au compte « AUTRES RESERVES »,	
Soit la somme de	563.828,28 €
TOTAL EGAL A.....	656.661,35 €

Le compte « AUTRES RESERVES » présentera un solde positif arrêté après affectation à 608.730,44 €uros.

Le dividende brut unitaire s'élèvera ainsi à **UN EURO (1,00 €)** l'action.

Il est indiqué que depuis le 1^{er} janvier 2018, les dividendes bruts supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8%



sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60.000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Après retenue à la source des prélèvements sociaux en application de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, à concurrence de 17,20 %, il sera versé la somme de **QUATRE VINGT TROIS CENTIMES (0,83 €) environ** par titre.

Après retenue à la source des prélèvements sociaux, à concurrence de 17,20 %, et du prélèvement obligatoire et forfaitaire, à concurrence de 12,80 %, il sera versé à l'associé personne physique, la somme de **SOIXANTE DIX CENTIMES EUROS (0,70 €) environ** par action.

Le dividende en numéraire sera **mis en paiement** au siège social au plus tard le 31 mars 2020.

Tous pouvoirs sont donnés à la Présidence afin de régler le prélèvement à la source obligatoire et les contributions sociales pour le compte des associés, auprès de l'Administration Fiscale, conformément aux articles 1671 C du Code Général des Impôts et L 136-7 du Code de la Sécurité Sociale

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME
LA GERANCE

